

Article 7. La loi remplace l'arbitraire - Les droits de l'homme. Les droits du citoyen

Numéro d'inventaire : 2013.01501

Auteur(s) : Pierre Mejanel

Camille Charier

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Charier (C.) (Saumur)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1905 (vers)

Collection : Les droits de l'homme. Les droits du citoyen ; Article 7

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Méjanel (Pierre)

Description : Papier épais jauni. Plat supérieur : une petite gravure bicolore sépia dans un demi-cadre décoratif à fleurs bleu marine avec un cartouche rond pour le titre de collection (en rouge). Plat inférieur : texte imprimé en sépia.

Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 175 mm

Notes : Recto: vignette en couleurs intitulée "Répression du braconnage" représentant un garde-chasse arrêtant un paysan qui a déposé devant lui un lièvre mort. Pages 3-4 inscriptions ms Verso : texte d'Er. Richa " La loi remplace l'arbitraire" (Commentaire de l'article 7 de la DDHC II- Obéissance à la loi). AUTRES COUVERTURES DE CETTE SERIE > VOIR CAHIERS 2013.1608 (1 à 3)

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Instruction civique, secourisme et prévention routière

Filière : Élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Mention d'illustration

ill. en coul.

Les
Droits
de l'homme

Les Droits du citoyen

La loi remplace l'arbitraire

DÉPOSÉ



Répression du braconnage

Article 7